



## Décision individuelle

N° DI – 2023 - 174

Pétitionnaire : CT13 FFME / Comité Territorial des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade  
Nature de la demande : Travaux d'entretien des voies d'escalade  
Localisation : Cœur de Parc national

**La Directrice de l'établissement public du Parc national des Calanques,**

**Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L.331-4, R. 331-18, R.331-19 III, R 331-67 ;

**Vu** le décret n° 2012-507 du 18 avril 2012 modifié créant le Parc national des Calanques et notamment son article 7 II.7. 2° qui prévoit que peuvent être autorisés les travaux "nécessaires à la sécurité civile";

**Vu** l'arrêté ministériel du 31 décembre 2011 relatif aux travaux dans les cœurs de parcs nationaux portant application de l'article R. 331-19-1 du code de l'environnement ;

**Vu** la charte du Parc national des Calanques – Volume II fixant les modalités d'application de la réglementation (MARCoeur), notamment ses MARCoeur 11 et 12 ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 5 août 2022 portant nomination de la directrice de l'établissement public du parc national des Calanques ;

**Considérant** la demande formulée par le Comité Territorial des Bouches-du-Rhône CT13 FFME de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, représenté par Messieurs Jean-Claude GRAND et Vincent VILMER, en date du 18 juillet 2023 ;

**Considérant** que l'entretien d'une voie d'escalade, s'apparentant à des travaux, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du directeur de l'établissement public du Parc national conformément aux articles L 331-4 et R.331-19 du code de l'environnement et au 10° du II de l'article 7 du décret modifié n° 2012-507 du 18 avril 2012 créant le Parc national des Calanques ;

**Considérant** que ces demandes ont fait l'objet d'une instruction technique et naturaliste par le Parc national des Calanques ;

**Considérant** que les travaux projetés sont conformes aux dispositions des textes susvisés,

### DECIDE

#### Article 1 : Identité du bénéficiaire – Nature de la demande

Dans le cadre de l'autorisation spéciale prévue au 1° du I. de l'article L. 331-4 du code de l'environnement, le Comité Territorial des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, représenté par Messieurs Jean-Claude GRAND et Vincent VILMER, est autorisé à entretenir les voies d'escalade, situées dans le cœur du Parc national des Calanques, comme indiqué dans le tableau ci-joint.

## **Article 2 : Prescriptions**

La présente autorisation est délivrée sous réserve du respect des prescriptions suivantes : Toutes les prescriptions énoncées ci-après devront être respectées par le Comité Territorial des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et devront être portées à connaissance des acteurs coordonnés par le CT13 FFME. Ceux-ci devront adopter un comportement respectueux du milieu naturel en se conformant scrupuleusement à la réglementation du cœur du Parc national des Calanques.

L'instruction des demandes d'entretien a fait l'objet d'une instruction minutieuse par les services du Parc national des Calanques. Elle exprime

### 1. Des enjeux naturalistes importants à respecter

- Le maintien d'une vigilance importante sur les accès et sorties de voies d'escalade, notamment pour respecter les enjeux floristiques mentionnés.
- La réalisation des travaux sur des périodes précises en fonction des enjeux avifaune annoncés Avant début novembre lorsqu'il y a une présence certaine du Grand-Duc d'Europe ou du Cormoran Desmarest

Avant mi-novembre lorsqu'il y a une présence potentielle du Grand-Duc d'Europe ou du Cormoran Desmarest

Avant fin janvier lorsqu'il y a une présence potentielle du faucon Crâcerelle ou du Grand Corbeau  
Avant mi-février lorsqu'il y a une présence potentielle de la chouette hulotte

Le faucon Pèlerin a quant à lui besoin de quiétude à partir de mars donc reste hors période autorisée aux travaux. Il en est de même pour le Martinet, Monticole bleu et Merle bleu qui arrivent fin mars.

Ces espèces sont notamment observées sur les sites du cap Canaille, de Morgiou, du Vallon des aiguilles, de la Barasse ou encore des Goudes.

- La poursuite d'une action discrète sur les secteurs (Draïoun, Pendule, Paroi des toits, Saint-Michel d'Eau douce, vallon des aiguilles avec Mettalika & Mitre) où des enjeux chiroptères sont indiqués.

En cas d'observations naturalistes, merci de stopper l'intervention et de partager l'information à l'adresse suivante [melissa.desbois@calanques-parcnational.fr](mailto:melissa.desbois@calanques-parcnational.fr)

- Les purges, écaillages, arrachages (et notamment de lierre au Baume des houx) sont à écarter.

### 2. Des enjeux liés à la cohérence des usages sportifs

- La volonté de ne pas changer le nombre de points d'ancrages pour ne pas changer les usages
- Le souhait de respecter la cotation de la voie comme son type (voie sportive, terrain d'aventure)

Il est important de ne pas densifier le nombre de scellements qui changerait l'esprit de la voie « aventure » et donc tendrait à augmenter la fréquentation d'un site.

- De manière général, il est rappelé aux usagers que la discréction est nécessaire pour limiter les dérangements sonores et visuels en cœur de Parc national.

## **Article 3 : Durée de validité de l'autorisation**

La présente autorisation pour la réalisation des travaux est délivrée pour 56 demandes pour la période du 8 septembre 2023 au 1 mars 2024. Une évaluation du dispositif devra être effectuée avant toute demande de prorogation ou de complément. Un bilan devra être envoyé par le CT13 FFME suite à la réalisation des travaux réalisés, engagés ou à reporter.

Les mesures conservatoires d'interdiction temporaires de la pratique viendront suspendre l'autorisation donnée sur le site protégé.

## **Article 4 : Mesures de contrôle**

La mise en œuvre du présent arrêté peut faire l'objet de contrôles mentionnés à l'article L.170-1 du code de l'environnement.

Un planning prévisionnel d'intervention ainsi qu'un bilan est à transmettre.

**Article 5 : Sanctions**

Le non-respect de la présente décision expose le bénéficiaire à des sanctions administratives et des poursuites judiciaires.

**Article 6 : Autres obligations**

La présente autorisation est délivrée au titre de la réglementation du Parc national des Calanques et ne se substitue pas aux obligations du bénéficiaire, et autres autorisations nécessaires à la réalisation de ces travaux.

**Article 7 : Publication**

La présente autorisation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national des Calanques (cf. site : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)) .

À Marseille, le 8 septembre 2023,

La Directrice  
  
Gaëlle BERTHAUD

La présente décision peut être contestée par recours gracieux auprès de l'autorité qui la délivre, par envoi recommandé, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également être contestée, dans le même délai devant le Tribunal administratif de Marseille territorialement compétent.

## PROJET D'ENTRETIEN DES SITES D'ESCALADE DES CALANQUES Septembre 2023 à Février 2024

	SITE	SECTEUR	Secteur PNCal	TOPO (édition cinq 2017 et La Cloîrat 2012)	Propriétaire	Convention OUI / NON	Infos complémentaires : fréquentation, etc.	INFO'S			PROJET GRIMPEURS			MATRICE			
								PROJET	Niveau de priorité grimpeurs	Période de réalisation souhaitée	VOIE/RELAI	TYPE D'ENTRETIEN	Typologie cf matrice	Actions cf matrice	Décision direction PNCal	Avis propriétaire	Si refus, mesure prise pour mise en sécurité du
44 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Belvédère	SLEHM	La Cloîrat p 54	Conservatoire du Littoral	non	site peu fréquenté	Réquipement partiel, changement des quelques points d'ancrages très corrodés	Voie : Traversée Elianac - Emigrés	de mi septembre à fin février	moyen	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Auflame : Grand-Duc pas sur ce secteur ; Grand Corbeau peu probable ; présence du faucon Pâle donc intervention avant mars. Flore : vigilance sur les accès aux voies, présence d'anthyllis, de violette arborecente et Ephedra visis de mer		
45 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Belvédère	SLEHM	La Cloîrat p 76	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté	Voie : La fin des errances	Réquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Auflame : présence du faucon pâle Flore : quant de lobel, jasonie des rochers, spéléodraïn de mer en haut de la voie H.		
46 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Le Pendule	SLEHM	La Cloîrat p 104	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté	Voie : Cri primal	Réquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Auflame : présence du faucon pâle Chiroptère : ne pas augmenter la fréquentation sur ce site en le rendant davantage accessible		
47 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Le Pendule	SLEHM	La Cloîrat p 104	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté	Voie : Grande Traverse du Bec	Réquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Auflame : présence du faucon pâle Chiroptère : ne pas augmenter la fréquentation sur ce site		
49 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Grand Draiou	SLEHM	La Cloîrat p 87	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté	Voie : Palomeric	Réquipement L 1	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 2	OK	Auflame : présence du faucon pâle, pas de Grand-Duc Chiroptère : ne pas augmenter la fréquentation sur ce site		
55 Demande 2021-2022	Canaille	Cathédrale	SLEHM	La Cloîrat 64	Conservatoire du Littoral Topo actuel	NON	site assez fréquenté toute saison	Secteur Cathéral	Changement mailloons et certains relais	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	améliorer relais	Action 4	OK	Flore : limonium, jicidie à feuilles nodales	
56 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Etoile Noire Face Nord	SLEHM	La Cloîrat 223	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté saison chaude	Voie Black Rain	Simple collage des points d'ancrages	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Action "simple collage" : pré-épargne dans la programmation précédente Auflame : crécerelle donc action avant fin juillet		
43 Demande 2022-2023	Canaille	Saphira	SLEHM	Toro La Cloîrat p 97	Conservatoire du Littoral	NON	site assez fréquenté toute saison	Voie : Digitalism -L 1	Compléter l'équipement moyen	de mi septembre à fin février	complétement d'équipement	Action 2 cas 2	OK	Action : aménages à passer en scelllement pour + de sécurité Flore : jasonie des rochers			
48 Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Damocles	SLEHM	La Cloîrat p 109	Conservatoire du Littoral	non	site assez fréquenté	Voie : Attraktion désastre	Réquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Auflame : faire le plus dès possible			

50	Nouvelle demande 2023-2024	Canaille	Grand Draoun	SLEHM	La Ciotat p 87	Conservatoire du littoral	non	site assez fréquenté	Vie : Théorie des domino	Réquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 2	OK
52	Demande renouvelée / accordée en 2020 mais non réalisée	Canaille	Le Mugel	SLEHM	La Ciotat p 139	La Ciotat	NON	site assez fréquenté printemps/été automne - Non réalisé en 2022 car Pb d'autorisation Proprio	Vie : l'Atelier Bleu	complément d'équipement moyen	de mi septembre à fin février	voies équipées : complément d'équipement	Action 2 cas 2	Glaciophore - présence du faucon pèlerin, pas de présence faucon pèlerin
54	Demande 2022-2023 - FAUT EN PARTI	Figueroille	Le Capucin	SLEHM	p143	propriétaire privé	NON	site assez fréquenté toute saison	Le Capucin	remplacement de qqs ancrages	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 4	Voir courre propriétaire qui a donné son accord. Pas d'aménagements de type câbles.
42	Demande 2022-2023	Gardiole	Etsassion - Pilier Est	SLEHM	Calanques P 532	ONF	NON	site assez fréquenté toute saison	Vie : Sonia	remplacement de certains ancrages corrodés	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	Avifaune - présence du Grand corbeau donc comme pour toutes actions, demander au propriétaire
8	Demande 2021-2022	Goudes	Rocher St Michel D'eau Douce Face NORD	SLOA/MVM	Calanques P 113	Conseil départemental	NON	site assez fréquenté toute saison	Vie : Variante de la Victor Martin	Changement de quelques ancrages amarrage à pas boutout avec concours	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	Avifaune - intervention avant fin janvier + présence faucon pèlerin
1	Demande renouvelée / accordée en 2020 mais non réalisée Problème autorisation Propriétaire	Goudes	Escalier des Géants	SLOA/MVM	Calanques p 153	SCI Goudes	NON	site école assez fréquenté toute saison	Vie : La Mengot - Petit Pin + La Fessure du Géant + 1 amarrage à changer dans la voie Le Diablot	Réquipement complet moyen + relais	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1 et cas 2 + Action 4	OK
2	Nouvelle demande 2023-2024	Goudes	Escalier des Géants	SLOA/MVM	Calanques p 153	SCI Goudes	NON	site école assez fréquenté toute saison	Vie : Dommé et Caprice du Gros	Réquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	Avifaune - aire Grand-Duc plus au Nord
3	Demande 2022-2023	Goudes	Tete du Trou du Chat	SLOA/MVM	Topo Calanques p 145	Conseil départemental	NON	site assez fréquenté toute saison - Non réalisé en 2022 car Pb d'autorisation Proprio	Vie : Stut Lap - Tout va bien se passer	Changement de quelques ancrages	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	OK
4	Demande 2021-2022	Goudes	Alpinodrome	SLOA/MVM	Calanques p 149	SCI des Goudes	NON	site assez fréquenté toute saison Non réalisé en 2022 car Pb d'autorisation Proprio	Vie : Céphalage florale	Changement de quelques ancrages	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	Avifaune - présence Grand-Duc donc avant début novembre

5	Nouvelle demande 2023-2024	Goudes	Saint Michel d'eau douce Face Sud-Reciligne	Topo Calanques p 126	NON	site fréquenté hors saison chaude	Voies : Le Serpent des Etoiles	Rééquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	
6	Nouvelle demande 2023-2024	Goudes	Saint Michel d'eau douce Face Sud-Reciligne	Topo Calanques p 126	NON	site fréquenté hors saison chaude	voie : Que ma joie demeure : L3	Rééquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	
7	Demande 2022-2023	Goudes	Rocher St Michel D'eau Douce Face Nord	Calanques p 111	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	Voie Relève - Super Relève points d'ancrages	Suppression des vieux points d'ancrages	de mi septembre à fin février	Suppression des vieux points d'ancrages	Action 3	OK	
26	Demande 2021-2022	La Melette	Palangrotte SLOA	Calanques p 233	ONF	Site peu fréquenté , pour l'hiver	Voie : Redaction en chaîne	Changement de quelques anciages	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 2	OK	
27	Nouvelle demande 2023-2024	La Melette	La Bougie-Le Mur	Topo Calanques p 206	EDF	non	Site peu fréquenté , pour l'hiver	2ème longueur du secteur	Rééquipement complet moyen	de novembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK
39	Demande 2022-2023	Luminy	Socle Candelle	Calanques p 475	ONF	Site assez fréquenté toute saison	Grande Tour de La Leucate	Complément - L1 et L2	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	A préciser A garder en TA ?
40	Nouvelle demande 2023-2024	Luminy	Paroi des Toits - Esplanade	Calanques p 435	Ville de Marseille	non	Site assez fréquenté en hiver	Voie : La foire aux cisepons R1	Rééquipement: relais moyen	de Novembre à fin février	chg ou complément relais	Action 4	OK
41	Nouvelle demande 2023-2024	Luminy	Paroi des Toits - Terrasse	Calanques p 433	Ville de Marseille	non	Site assez fréquenté en hiver	Voie : Nulle part ailleurs R1	Rééquipement: relais moyen	de Novembre à fin février	chg ou complément relais	Action 2 cas 1	OK
51	Demande 2022-2023	Mallombre	Mallombre MVM	Topo La Ciotat Littoral p 165	Conservatoire du Littoral	NON	Site assez fréquenté plutôt saison chaude	Tous secteurs et mise en place de chaînes aux relais	Changement mailloons et mise en place de chaînes aux relais	de mi septembre à fin février	améliorer relais	Action 4	OK
9	Nouvelle demande 2023-2024	Mahallon	Le Poche MVM	Topo Calanques p 175	CD13	NON	Site fréquenté hors saison chaude	Voies : Mandrake et Narda	Rééquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK
10	Nouvelle demande 2023-2024	Marseillveyre	La Mitre / Metallica	Topo Calanques p 90-93	NON	Site assez fréquenté plutôt saison chaude	secteur	Changement mailloons et mise en place de chaînes aux relais	de mi septembre à fin février	améliorer relais	Action 4	OK	
11	Nouvelle demande 2023-2024	Marseillveyre	La Mitre / Metallica	Topo Calanques p 90-93	CD13	NON	Site assez fréquenté plutôt saison chaude	secteur	rajout d'un premier point d'ancrage dans certaines voies pour éviter chute au sol	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 2	OK
12	Nouvelle demande 2023-2024	Marseillveyre	La Mitre / Metallica	Topo Calanques p 90-93	NON	Site assez fréquenté plutôt saison chaude	Voies : Mal di Vélo + King of Bongo	Rééquipement complet moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	

23	Demando 2021-2022	Marseilleveyre La Tour	MVM	Calanques p95	Conseil départemental	Non	site assez fréquenté toute l'année hors hiver	relais de rappel Exocdarate Blanche..	reequipar le relais	moyen	de mi septembre à fin février	changer relais	Action 4	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre
19	Demando 2021-2022	Marseilleveyre Ragga Wall	MVM	Calanques p 89	Conseil départemental	NON	site assez fréquenté toute saison	voie : Gauche Changement de quelques ancrages dont l'inox a mal vieilli.	reequipar relais	moyen	de mi septembre à fin février	changer relais	Action 4	OK	Flore : vigilance en falaises et sur les crêtes avec Avoluum tamotitum / zénith d'ichel voie hors topo guide /
22	Demando 2021-2022	Marseilleveyre Palis de l'Ombre	MVM	Calanques p 74	Conseil départemental	NON	site fréquenté saison chaude	Relais du secteur	reequipar relais	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	OK	dans la continuité du secteur Metallika avec Grand-Duc à proximité donc si alors travaux à faire impérativement avant fin novembre pour quiétude des lieux pour le Grand-Duc vigilance flore en falaises et crêtes si accès depuis le bout finauviale à encise).
13	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / La Mitre / Metallica	MVM	Topo Calanques p 91	CD13	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	PURGE d'un bloc détaché de la paroi sur voie : Tafani	fort	September	purge d'un bloc	Action 1	OK	Avifaune : absence d'Asplenium salicinum Action de purge à préciser Enjeu de sécurité à prendre en charge par le propriétaire	
14	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	MVM	Topo Calanques p 98	CD13	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	voie : Tafani rajet d'un 2ème ancrage relais et changement maillons et chaîne	moyen	de mi septembre à fin février	améliorer relais	Action 4	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Flore : vigilance sur les accès avec la sabline les éboulements et l'Asplenium dans les grottes à proximité - ne pas renvoyer le lierra	
15	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	Safer Sex	MVM	Topo Calanques p 84	CD13	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	Vie : Avec vue sur la Bonne mère	moyen	de mi septembre à fin février	Vie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Flore : vigilance aux Asplenium en pieds de falaises et dans les failles
16	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	La Tour	MVM	Topo Calanques p 94	CD13	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	Vie : Razorback	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Flore : vigilance aux Asplenium en pieds de falaises et dans les failles
17	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	La Tour	MVM	Topo Calanques p 94	CD13	NON	site assez fréquenté saison chaude	Vie : Maeva	moyen	de mi septembre à fin février	Vie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Flore : vigilance aux Asplenium en pieds de falaises et dans les failles
18	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	Ragga Wall	MVM	Topo Calanques p 89	CD13	NON	site assez fréquenté	rajout d'un dernier point d'ancrage dans la voie pour éviter mauvaise chute	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	Action 2 cas 2	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Flore : vigilance aux Asplenium en pieds de falaises et dans les failles
20	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	Franken Vallon	MVM	Topo Calanques p 87-88	CD13	NON	site assez fréquenté saison chaude	Vies : Solea et Joyaux d'aphrodite	moyen	de mi septembre à fin février	Vie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Avifaune : présence Grand-Duc donc action avant début novembre Chionères - potentialités de chasse
21	Nouvelle demande 2023-2024	Marseilleveyre / Vallon des Aiguilles	Aiguille du Rat	MVM	Topo Calanques p 98	CD13	NON	site assez fréquenté saison chaude	Vies : Positionne et Crépuscule d'Or	moyen	de mi septembre à fin février	Vie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1	OK	Chionères - potentialités de chasse

28 Nouvelle demande 2023-2024	Morgiou	Abricoller	MVM	Calanques P 367	CD13	non					
37 Demande 2022-2023	Morgiou	Falaise de la Vallée	SLOA	Topo Calanques p 392	ONF	NON	site assez fréquenté toute saison	Voie : Traversée de la Trienne	Changement de quelques ancrages cordoids et relais rappel	moyen	de mi septembre à fin février
38 Demande 2022-2023	Morgiou	Crit St Michel	SLOA/MVM	Topo Calanques p 361	Conseil départemental	NON	site assez fréquenté toute saison	Voies : Moris Gravuis (L1) - Les Guides - La Pas Fine	Compléter l'équipement -	moyen	de mi septembre à fin février
53 Demande 2022-2023	Mugel	Bec de L'Aigle	SLEHM	Topo La Ciotat p 141	La Ciotat	NON	site assez fréquenté toute saison	Traversée des Parapelles	Complément d'équipement -	moyen	de mi septembre à fin février
25 Demande renouvelée / 29 accordée en 2020 mais non réalisée	Pastre	Pastre	MVM	Topo Calanques p 59	Ville de Marseille	NON	site assez fréquenté plutôt saison chaude	Tous secteurs chaînes et maillons sur certains relais	mise en place de chaînes et maillons sur certains relais	moyen	de mi septembre à fin février
30 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2020 mais non réalisée	Sormiou	Bec de Sormiou	SLOA/MVM	Calanques p 321	Conservatoire du Littoral	NON	site fréquenté printemps/été - équipement en BIS	Voie : Le Couchant	Rééquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février
31 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2020 mais non réalisée	Sormiou	Bec de Sormiou	SLOA/MVM	Calanques p 318	Conservatoire du Littoral	NON	site fréquenté printemps/été - équipement en BIS	Voie : Directe de la Mamie	Rééquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février
32 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2020 mais non réalisée	Sormiou	Bec de Sormiou	SLOA/MVM	Calanques p 318	Conservatoire du Littoral	NON	site fréquenté printemps/été -	Voie : Iéna	Rééquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février
33 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2020 mais non réalisée	Sormiou	Buc de Sormiou	SLOA/MVM	Calanques p 318	Conservatoire du Littoral	NON	site fréquenté toute l'année	Voie : Tour de l'Extreme Bec	Changement de quelques ancrages vêtuées	moyen	de mi septembre à fin février
34 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2020 mais non réalisée	Sormiou	Dalle Tarzan	MVM	Calanques p 270	ONF	en cours site sportif	salle école assez fréquenté - équipement en BIS	Dalle Tarzan	Rééquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février
35 Demande renouvelée / Nouvelle accordée en 2023-2024	Sormiou	Bau Rond - Harry Potter	SLOA/MVM	Calanques P 274-276	ONF	NON	site assez fréquenté	Voies N-O-P	Rééquipement relais - Chutes de pierres.	moyen	de mi septembre à fin février

36	Demande 2021-2022	Sormiou	Tiragne	SLOA	Calanques p 313	ONF	NON	site assez fréquenté	Site de Tragone	relais du secteur	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement sur certains relais	OK.
24	Demande 2022-2023	Vallon du Parangon	Parangon/Mistral/Gagnant	MVM	Calanques p 54	Conseil départemental	NON	site assez fréquenté toute saison	Voies d'artif (entre voie F et I)	Changement de QQS ancrages	moyen	de mi septembre à fin février	complément d'équipement	OK. Surfane : Grand-Duc donc intervention avant début novembre. Bière : asphélium sagittatum entre les 2 secteurs + distance en sortie de vases.
57	Nouvelle demande 2023-2024	Sormiou	MVM	MVM	Calanques P 297	Conservatoire du Littoral	NON	Site assez fréquenté		Réquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 2
58	Nouvelle demande 2023-2024	Sormiou	La Grotte	MVM	Calanques P 322	Conservatoire du Littoral	NON	Site assez fréquenté	Tout le secteur	Réquipement complet	moyen	de mi septembre à fin février	voie ancienne à mettre aux normes	Action 2 cas 1
														Floue : forts enjeux d'astreintes => attention aux accès.